

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE DE LILLE

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2020 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE LILLE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. OUSSAMA DJAKNOUN, né le

en vue de son inscription à la LICENCE ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Aménagement, environnement et urbanisme ,

Le diplôme de **LICENCE** Sciences, Technologies, Santé, MENTION GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT
mention assez bien

est délivré à M. **OUSSAMA DJAKNOUN**

au titre de l'année universitaire 2021-2022

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 23 novembre 2022

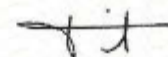
Le titulaire

Le Président



Régis BORDET

*La rectrice de la région académique,
Chancelière des universités*



Valérie CABUIL

